

Un week-end en alerte canicule pour le Vaucluse



Météo-France a placé le département de Vaucluse en vigilance orange canicule à compter de ce vendredi 9 août à 12h, mais aussi ses départements voisins les Bouches-du-Rhône et le Gard. Les températures pourront atteindre 39°C et resteront élevées durant plusieurs jours. De ce fait, certains massifs forestiers du département sont interdits d'accès.

La préfecture de Vaucluse a décidé d'activer le niveau 'alerte canicule' contenu au sein des dispositions spécifiques ORSEC « Gestion sanitaire des vagues de chaleur » adoptées le 26 mai 2023. Ce niveau est activé lorsque les indices bio-météorologiques dépassent les seuils établis de 36°C le jour et 21°C la nuit durant 72h consécutives. L'ensemble des acteurs sont donc mobilisés et vont coordonner leurs actions respectives en vue de protéger la population des effets de la chaleur.

La préfecture rappelle que personne n'est à l'abri des risques que peuvent engendrer ces fortes chaleurs, même si les personnes fragiles comme les jeunes enfants, les femmes enceintes, les personnes âgées, les personnes sans abri, et bien d'autres requièrent une vigilance particulière.

N'attendez pas les premiers effets des fortes chaleurs.



MAUX DE TÊTE



CRAMPES



NAUSÉES

Protégez-vous



RESTEZ AU FRAIS



BUVEZ DE L'EAU

**EN CAS DE MALAISE,
APPELEZ LE 15**

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66 (appel gratuit)
meteo.fr • #canicule

Pendant les fortes chaleurs

Protégez-vous



RESTEZ AU FRAIS



BUVEZ DE L'EAU



**Évitez
l'alcool**



**Mangez en
quantité suffisante**



**Fermez les volets et fenêtres
le jour, aérez la nuit**



**Mouillez-vous
le corps**



**Donnez et prenez des
nouvelles de vos proches**



**Préférez des activités
sans efforts**

**EN CAS DE MALAISE,
APPELEZ LE 15**

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66 (appel gratuit)
meteo.fr • #canicule



Ecrit par Vanessa Arnal-Laugier le 9 août 2024

La préfecture de Vaucluse rappelle également que les risques de noyades sont accrus lors des épisodes de chaleur. Quelques précautions sont à prendre



~ Baignades ~

ATTENTION AUX NOYADES DES ENFANTS ! VOUS TENEZ À EUX, NE LES QUITTEZ PAS DES YEUX !

Aucun dispositif de sécurité ne remplace votre vigilance, même dans des lieux de baignade surveillée.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Chaque été, les noyades accidentelles provoquent environ 50 décès chez les enfants de moins de 13 ans. Un manque de surveillance est relevé dans 1 noyade sur 2.

VOUS TENEZ À VOTRE ENFANT A « BU LA TASSE » : LES SIGNES D'ALERTE D'UNE NOYADE



NUMEROS D'APPEL D'URGENCE :

15 - 18 - 112

Pour plus d'informations

<https://solidarites-sante.gouv.fr/baignades>
www.sports.gouv.fr/preventiondesnoyades

EN PARTENARIAT AVEC



GRUPE FRANCOPHONE DE REANIMATION ET URGENCES PEDIATRIQUES



SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE MÉDECINE D'URGENCE

~ Baignades ~

ATTENTION EN CAS DE FORTES CHALEURS !

5 RAPPELS POUR ÉVITER LES NOYADES

Je privilégie les zones de baignade surveillée

Je ne me baigne pas dans les zones interdites à la baignade

Je me mouille la tête, la nuque et le ventre en rentrant PROGRESSIVEMENT dans l'eau

Avant la baignade, j'évite de m'exposer excessivement au soleil

Je ne consomme pas d'alcool avant la baignade

ATTENTION AU CHOC THERMIQUE !

Soyez vigilant lorsque la différence de température entre l'eau et l'air est importante

Pourquoi ?
Vous risquez un choc thermique : vous pouvez perdre connaissance et vous noyer.

Quels sont les signes d'alerte ?
Crampes, frissons, troubles visuels ou auditifs, maux de tête, démangeaisons, sensation de malaise ou de fatigue intense.

Comment réagir en cas de choc thermique ?

1. Faites des gestes de la main et demandez de l'aide.
2. Sortez de l'eau rapidement et réchauffez-vous.
3. Si les signes ne disparaissent pas rapidement, appelez les secours.

NUMEROS D'APPEL D'URGENCE :
15 - 18 - 112

Pour plus d'informations
<https://solidarites-sante.gouv.fr/baignades>
www.sports.gouv.fr/preventiondesnoyades

Un risque d'incendie élevé

En raison de ces températures élevées, certains massifs du Vaucluse sont interdits d'accès et de



Ecrit par Vanessa Arnal-Laugier le 9 août 2024

circulation ce vendredi 9 août. Une mesure qui devrait être prolongée sur plusieurs jours.

Ainsi, les massifs de la vallée du Rhône, du petit Luberon et des monts de Vaucluse sont interdits sauf les sites bénéficiant d'une dérogation, les groupes accompagnés par un professionnel ayant suivi un parcours de formation spécifique, la réalisation de travaux (seulement autorisés le matin de 5h à 13h).

Si les autres massifs forestiers sont accessibles, la préfecture de Vaucluse fait appel à votre prudence. Il est interdit d'y fumer, d'y allumer un feu, de circuler ou stationner sur les pistes réservées aux secours. En cas d'incendie, il faut contacter le 18 ou le 112 en précisant sa localisation et en s'éloignant de la zone d'incendie.